

www.udfo91.fr

Confédération Générale du Travail

FO

ESSONNE

CSE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT

FORMATION SYNDICALE

2025



« Un adhérent est un militant potentiel et une fois formé
c'est un militant avec du potentiel ! »

Stéphanie PEYROUSE

- ⇒ **Édito - page 2**
- ⇒ **Calendrier 2025 - page 3**
- ⇒ **Inscription en ligne - pages 4 et 5**
- ⇒ **Contenu des stages - pages 6 à 11**
- ⇒ **Lettres types - pages 12 et 13**
- ⇒ **Le site du CFMS - page 14**
- ⇒ **Le site de l'UD FO 91 - page 15**

Chers Camarades,

Nos interlocuteurs se forment, alors nous aussi nous devons nous former.

Pour faire le tri entre les manipulations et les pressions... il faut s'émanciper.

C'est pour cela que l'UD vous propose comme tous les ans des formations.

Vous avez les cartes en mains.

*Bonnes formations,
 Amitiés syndicalistes,*

Christophe LE COMTE
 Secrétaire Général

Vous avez, **TOUS** le droit à **12 jours** de formation syndicale par an.
 Ceux qui ont des responsabilités syndicales en ont 6 de plus.
 La rémunération est maintenue.

Les droits ne s'usent que si l'on ne les utilise pas !



Union Départementale
FORCE OUVRIERE de l'Essonne

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 Evry
 tél. : 01 60 78 15 57
 mail : udfo91@force-ouvriere.fr
 Site : www.udfo91.fr

LA FORMATION SYNDICALE **FORCE OUVRIERE** EN **ESSONNE**



Sem	Date de stage				Intitulé du stage	Page
4	Lun	20-janv	Ven	24-janv	Comité Social et Economique	10
7	Mar	11-févr	Jeu	13-févr	Je négocie	08
11	Lun	10-mars	Ven	14-mars	FO 1er niveau	06
15	Mar	08-avr	Jeu	10-avr	Connaître ses droits	09
21	Lun	19-mai	Ven	23-mai	FO 1er niveau	06
38	Mar	16-sept	Jeu	18-sept	Je négocie	08
41	Lun	06-oct	Ven	10-oct	FO 1er niveau	06
43	Mar	21-oct	Jeu	23-oct	Connaître ses droits	09
48	Lun	24-nov	Ven	28-nov	Fonct. et com. du syndicat	07



INSCRIPTION EN LIGNE



Pour rendre la formation plus accessible aux adhérents et faciliter la gestion administrative, les stagiaires doivent s'inscrire eux-mêmes en ligne pour les stages en présentiel.

Ces *inscriptions* seront *validées* par le *syndicat* et l'Union Départementale.

Pour s'inscrire allez sur : www.e-fo.fr



Calendrier des formations

FO 1er niveau

 Du 14 octobre 2024 au 18 octobre 2024
 À EVRY CEDEX (91)

Je négocie

 Du 29 octobre 2024 au 31 octobre 2024
 À EVRY CEDEX (91)

Santé, Sécurité et Conditions de Travail

 Du 2 décembre 2024 au 6 décembre 2024
 À EVRY CEDEX (91)



- ⇒ Via la plateforme du **e-fo**, l'adhérent a accès au planning de formation de son UD. Il lui suffit de sélectionner le stage auquel il veut participer et de remplir le formulaire qui apparaîtra à l'écran. S'il n'y a plus de place disponible il en est informé et automatiquement inscrit en liste d'attente.
- ⇒ Sur **e-fo**, le syndicat et l'Union Départementale valident ou non l'inscription au stage, et ce, pour chaque adhérent ayant rempli le formulaire.
- ⇒ 45 jours avant le début du stage, le CFMS procède à la convocation des stagiaires qui auront été préalablement validés par leurs structures. Les convocations seront toutes envoyées par courriel aux stagiaires. Des courriels seront envoyés aux camarades n'ayant pu être retenus par le CFMS.
- ⇒ Le stagiaire dispose alors de 15 jours pour *transmettre la demande de congé de formation à son employeur afin de respecter les 30 jours de délai prévus par la législation.*
- ⇒ Le jour J est arrivé, les stagiaires et l'animateur se retrouveront à l'Union Départementale pour le stage du CFMS.



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

FO 1^{er} NIVEAU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 12 – Maxi : 20
- ⇒ **Durée** : 5 jours
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Manifester un intérêt pour l'action

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Etablir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société
- ⇒ Organiser et coordonner le travail dans les structures syndicales et les IRP
- ⇒ Donner envie de militer (occuper une fonction syndicale, un poste électif)

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Rapport des forces dans l'entreprise
2. Les instances du personnel : rôle et moyens d'action/ prévention santé sécurité
3. Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGTFO et les organisations syndicales internationales
4. L'histoire du mouvement syndical et de la Cgt-FO
5. L'action syndicale revendicative
6. Organisation et répartition du travail syndical
7. L'actualité sociale, économique et syndicale

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

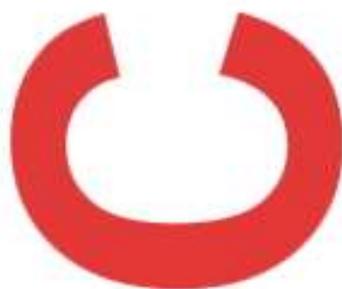
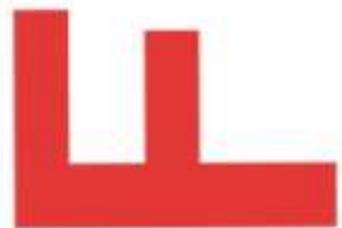
- ⇒ Appropriation de la connaissance par des travaux de recherches individuelles et collectives
- ⇒ Discussions et échanges

Cette formation est programmée du :

- ⇒ 10 au 14 mars
- ⇒ 19 au 23 mai
- ⇒ 06 au 10 oct

FO

S
M
F
C



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 12 – Maxi : 15
- ⇒ **Durée** : 5 jours
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Avoir une fonction dans le bureau syndical ou en passe de le devenir
- ⇒ **Support de travail** : Documents fournis par le CFMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Connaître les statuts du syndicat et la signification de « porter le mandat »
 - ⇒ Acquérir les bases de trésorerie
 - ⇒ Exprimer une problématique syndicale à l'oral et l'argumenter
 - ⇒ Conduire une réunion
- Maitriser la communication écrite (tracts, page Facebook, adresse mail, etc.)

PROGRAMME DE LA FORMATION

A travers l'étude indispensable des statuts, le stagiaire découvrira les bases légales de la trésorerie et se perfectionnera en communication écrite et orale dans le cadre de son mandat syndical.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ⇒ Lecture et explication des statuts
- ⇒ Travail en commun sur les obligations légales de trésorerie, rédaction de tracts, etc.
- ⇒ Jeux de rôle (rencontre avec son employeur)

Cette formation est programmée
du :

⇒ 24 au 28 nov



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

JE NÉGOCIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 12 – Maxi : 15
- ⇒ **Durée** : 3 jours
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat ». S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.
- ⇒ **Support de travail** : Documents fournis par le CFMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.
- ⇒ Les champs de négociation ne sont pas spécialisés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⇒ Les trois phases de la négociation :
- ⇒ Avant : documentation, stratégies, délégation...
- ⇒ Pendant : écoute, argumentation...
- ⇒ Après : suivi, communication...
- ⇒ Le cadre légal et réglementaire n'est pas abordé.
- ⇒ La représentativité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ⇒ Etudes de cas
- ⇒ Mise en situation.
- ⇒ Discussions

Cette formation est programmée du :

⇒ 11 au 13 fev.

⇒ 16 au 18 sept



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

CONNAITRE SES DROITS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 12 – Maxi : 15
- ⇒ **Durée** : 3 jours
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective dans l'activité quotidienne du syndicat. Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles
- ⇒ **Support de travail** : Les stagiaires doivent se munir de leur Convention collective. Support fourni à chaque stagiaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Appréhender la recherche dans le code du travail et la Convention collective
- ⇒ dans l'activité quotidienne du syndicat.
- ⇒ Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité
- ⇒ et la méthode du calcul aux élections professionnelles

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⇒ Survol historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques
- ⇒ Utilisation de la Convention collective et du Code du travail
- ⇒ Mises en pratique à partir de cas concrets

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ⇒ Etudes de cas
- ⇒ Echanges d'expérience

Cette formation est programmée du :

- ⇒ 08 au 10 avril
- ⇒ 21 au 23 oct.



FICHE TECHNIQUE DE STAGE

CSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 10 – Maxi : 15
- ⇒ **Durée** : 5 jours
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales ou à la Confédération
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire. Être membre titulaire du CSE. Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS. Impératif : être pris en charge par le CSE
- ⇒ **Support de travail** : numérique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. **Origines** : Connaissance des instances et pourquoi le CSE ? Passage pour les élus CE/DP/CHSCT et DUP au CSE
2. **Fonctionnement du CSE** : S'approprier les droits et l'environnement du CSE / Enjeux des fonctions et rôles dans le CSE (moyens des élus (es) / Optimisation et articulation des commissions du CSE
3. **Budgets du CSE** : Connaître et maîtriser l'environnement législatif et réglementaire de l'instance CSE Les commissions du CSE - Quelle place pour les formations dans le CSE ?
4. **Elections** : Analyser les besoins des salariés en matière d'ASC / Savoir organiser le vote et impliquer l'OS dans le scrutin
5. **Informations et consultations** : Maîtriser toutes les étapes des informations / Maîtriser toutes les étapes des consultations / Comprendre la BDESE / Considération et suivi des consultations
6. **Expertises** : Différencier et décrypter toutes les catégories d'expertises / Comprendre les mises en place d'expertises et les stratégies pour les élus(es) / Maîtriser les enjeux de chaque expertise
7. **Divers** : Comprendre le contenu du règlement intérieur

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ⇒ Etudes de cas particuliers
- ⇒ Mises en situations, exposés et échanges.

Cette formation est programmée du :

⇒ 20 au 24 janv.



NON PROGRAMME EN 2025

FICHE TECHNIQUE DE SSCT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ⇒ **Nombre de stagiaires** : Min : 10 – Maxi : 15
- ⇒ **Durée** : 5 jours formation initiale, 3 ou 5 jours (suivant effectif) renouvellement
- ⇒ **Lieu** : Unions Départementales ou à la Confédération
- ⇒ **Condition(s) à remplir par le stagiaire** : Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire. Être membre CSSCT / CSE ou référent harcèlement. Impératif : Être pris en charge par l'employeur
- ⇒ **Support de travail** : numérique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En tant que représentant du personnel, appréhender son rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. La Santé Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT) source de revendications
2. rappel des positions Force Ouvrière en matière d'hygiène et de sécurité
3. historique de la prévention des risques professionnels
4. la mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs
5. des instances de représentation du personnel en matière de santé et sécurité
6. La SSCT et les organismes de prévention
7. La SSCT accidents du travail et maladies professionnelles
8. La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ⇒ Etudes de cas particuliers
- ⇒ Mises en situations, exposés et échanges.

Cette formation est programmée du :

⇒ 02 au 06 déc. 2024

S
M
E
C

*Demande d'autorisation d'absence (Privé)
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la
demande à udfo91@force-ouvriere.fr*

Adresse stagiaire

Adresse employeur



Objet : **Demande d'autorisation d'absence**

Lieu, le .././2025

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du /2025 au /2025 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE. **L'article L. 2145-6.** du code du travail prévoit, depuis le 01 janvier 2018, que « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a **droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.** **L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.** »

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes salutations distinguées.

*Demande d'autorisation d'absence (Public)
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la
demande à udfo91@force-ouvriere.fr*

Adresse stagiaire



Adresse employeur

Lieu, le .././2025

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - art.21), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du /2025 au /2025 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes salutations distinguées.

des inFOs sur : cfms.force-ouvriere.fr

Non connecté. (Connexion)



Des contenus adaptés

Des contenus conçus et rédigés par des militants expérimentés et des experts. Ils vous permettront d'acquérir les connaissances essentielles pour **militar**.



Quand vous voulez

Vous accéderez à vos modules de formation où vous voulez et quand vous le voulez, même après avoir réalisé vos formations. Profitez d'un accès sans limite.



Accès réservé

Cette plate-forme a été conçue pour les adhérents Force Ouvrière. Seuls eux peuvent y avoir accès, via leur espace dédié.



ACCUEIL CFMS



Se former pour s'émanciper



Droits à la formation syndicale



Conditions d'accès plateforme

Cette plateforme a été conçue pour nos adhérents. L'accès nécessite d'avoir un compte e-fo valide.

Cliquez ici pour adhérer et obtenir votre compte e-fo !



ACCUEIL CFMS

Les indispensables



L'édito



Cours en ligne



Contact CFMS



Formations en UD



IDT de Strasbourg



ISST de Bourg-la-Reine

Toutes les infos sur la formation syndicale sur le site de l'UD FO 91

<http://www.udfo91.fr/formations>

Tous les programmes sont disponibles sur le site de l'Union Départementale. Vous y trouverez aussi des exemplaires de lettres pour les demandes d'autorisation d'absence :

- ⇒ La demande d'autorisation pour la formation syndicale,
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSST (formation payée par l'employeur),
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSE (formation payée par le CSE - budget de fonctionnement).



N'oubliez pas de respecter les délais d'inscription et les délais d'autorisation d'absence auprès de l'employeur (1 mois à l'avance)

D'AUTRES FORMATIONS SONT DISPONIBLES

La Confédération et les fédérations proposent aussi des formations complémentaires qui s'adressent à tous les militants et ou à des militants qui ont un mandat du type Prud'hommes, négociateur de branche, et autres...

Nous ne sommes jamais trop formés.



**Se former
S'informer
On reste
en contact**



www.udfo91.fr



FO ESSONNE



udfoessonne



UDFO91



UDFO91

UN DROIT FORMATION SYNDICALE

Découverte de FO, moyens d'action, communication, le droit, négociation, CSE, SSCT,... on se forme sur différents thèmes, toute l'année.

La formation, les repas, les déplacements sont pris en charge.

Le salaire est maintenu. J'ai minimum 12 jours de formation.



Calendrier sur
www.udfo91.fr



Les horaires
9h00 à 17h00

Pour s'inscrire



Plus d'info sur
<https://www.udfo91.fr/formations>



Animée par
Le CFMS



ça me coûte combien ?
TOUT est pris en charge



ça se passe à
L'Union Départementale

Contact
01 60 78 15 57



udfo91@force-ouvriere.fr